

ÉTUDE DESCRIPTIVE DES DEMANDES D'UTILISATION DE MÉDICAMENT POUR NÉCESSITÉ MÉDICALE PARTICULIÈRE AU CHU DE QUÉBEC – UL

Nicole Déry¹ B. Pharm., M.Sc, Mélanie Simard¹ B. Pharm., M.Sc, BCOP, Kelly Dodier¹⁻² Candidate au Pharm.D étudiante, Doctorat de Premier Cycle en Pharmacie, D^r Yves Giguère³ M.D., Ph.D.

¹Unité pour l'usage optimal du Médicament, Département de pharmacie, CHU de Qc-UL, ²Faculté de pharmacie – Université Laval, ³Président, Comité de convenance pharmacologique, CHU de Qc-UL

Introduction : Conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux et à la Circulaire ministérielle 2016-030, le professionnel qui désire utiliser ou prescrire d'autres médicaments que ceux apparaissant sur la Liste de médicaments – Établissement ou des médicaments pour des indications non inscrites à cette liste, doit faire une demande au CMDP de son établissement. Au CHU de Québec-Université Laval, c'est le comité de convenance pharmacologique qui a pour mandat d'évaluer ces demandes.

Objectif : Décrire les demandes de fournir un médicament pour des motifs de nécessité médicale particulière au CHU de Québec-UL pour la période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018.

Méthodologie : Chaque demande est compilée lors de son traitement par le comité de convenance. L'extraction de certaines informations a été effectuée par l'équipe.

Résultats : Durant la période ciblée de 6 mois, 215 demandes ont fait l'objet d'une analyse par le comité, certaines en comité plénier et d'autres non. Les demandes liées à l'oncologie représentent environ 69 % de toutes les demandes. Les demandes provenant de deux des sites du CHU de Québec (Hôpital de l'Enfant-Jésus et L'Hôtel-Dieu de Québec) constituent 85 % de toutes les demandes reçues. Le nivolumab et le rituximab font l'objet de plus de 24 % de toutes les demandes reçues.

Conclusion : Une augmentation constante de la charge de travail est observée. La circulaire ministérielle publiée en 2016 ainsi que le délai avant l'inscription de certains médicaments à la Liste des médicaments – Établissements explique cette augmentation.

Affiche présentée à la Soirée de la recherche, Département de pharmacie – CHU de Québec-Université Laval, le 21 novembre 2018.